

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 7 juin 2021 à 19 heures au centre communautaire.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Cynthia Therrien-Samson
François Poirier
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet est également présente ainsi que madame Annick Cormier Duguay en formation. Les postes de conseiller numéro 2 et 5 sont vacants.

CONSEILLER ABSENT : Steven Allain

.....

117-06-2021

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures et il invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....

118-06-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des élus présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

.....

119-06-2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 MAI 2021

Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 3 mai 2021 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents d'adopter le procès-verbal du 3 mai 2021.

.....

120-06-2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MAI 2021

Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 10 mai 2021 et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des élus présents d'adopter le procès-verbal du 10 mai 2021.

.....

121-06-2021

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents que les comptes au total 35 549.31\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement:

Air Liquide Canada Inc.		169.51 \$
Alain Côté Consultant inc.		2 299.50 \$
Arpo Groupe-Conseil		1 720.31 \$
Brandt tractor LTD		811.48 \$
Caisse Desjardins de la Baie des Chaleurs		720.00 \$
Caplan Mécanique Sport Inc.		11.48 \$
Cégep de Saint-Laurent		3 190.56 \$
Dépanneur Le Duo Inc.	597.86 \$ p	
Distributions Leblanc		101.92 \$
Financière Banque Nationale		273.90 \$
Fonds des biens et des services		87.48 \$
Julien Barriault		19.51 \$
Gaspésie Diesel		133.62 \$
Gaz Bar Caplan Mécanique Sport inc.		52.81 \$
Groupe Voyer Inc.		4 174.97 \$
Global payments direct Inc.	35.42 \$ p	
Hervé Cyr		90.00 \$
Hydro-Québec	2 936.37 \$ p	
Iris Technologies Inc.		23.00 \$
JA-RI Armatures		929.48 \$
Laboratoire BSL		327.01 \$
Léonard Loisel et Fils inc.		2 049.42 \$
Lumi-Tech		57.43 \$
MRC de Bonaventure		1 354.48 \$
Municipalité de Caplan		2 325.06 \$
Municipalité de St-Alphonse - LET		4 657.50 \$
9430-4797 Québec inc. (Nivelage St-Onge)		3 050.87 \$
PCM Solutions d'Affaires		179.02 \$
Pièces d'auto M.G.A. & Fils		782.00 \$
Postes Canada	66.46 \$ p	
Quincaillerie Arsenault Enr		256.60 \$
Quincaillerie Robichaud Inc		183.95 \$
Resto du coin chez Dan		117.67 \$
Services financiers lage landen canada inc.		239.14\$
Soudure Caplan Inc		315.03 \$
Télécommunications de l'Est		472.15 \$
Télus	736.34 \$ p	
Remises gouvernementales		11 689.89 \$

122-06-2021

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des élus présents que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 87 811.66\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

6931006 Canada Inc. (Agent autorisé Xérox) 20.76 \$

9430-4797 Inc Nivelage St-Onge		1 437.76 \$
A.L.P.A. Équipement LTD		587.66 \$
A.P. Chevrolet Buick GMC Inc.		34.47 \$
Bell mobilité	54.00 \$ p	
Bouffard Sanitaire		74.73 \$
Confian		899.93 \$
La Coop Purdel - Agrizone Caplan		1 052.00 \$
Dépanneur Le Duo Inc.		295.63 \$
Les Distributions Leblanc		22.08 \$
Les Entreprises J.M. Arsenault		120.64 \$
Exploitation Jaffa Inc.		310.43 \$
Forets Star Inc.		56.75 \$
Gestion Sanitaire M&M Inc.		33 917.64 \$
Globalpayments	44.49 \$ p	
GLS Logistics		13.27 \$
Groupe Négotel	102.35 \$ p	102.35 \$
Groupe Voyer Inc.		12 335.61 \$
Harnois Énergies		5 097.62 \$
Hydro-Québec	1 583.54 \$ p	
JA-RI Armatures Inc.		177.01 \$
Leblanc Environnement Inc.		2 031.60 \$
Lumitech		426.29 \$
Municipalité de Saint-Alphonse		10 476.20 \$
Navigue.com	59.73 \$ p	
Pièces d'auto M.G.A. et Fils		321.50 \$
Quincaillerie Arsenault Enr.		110.31 \$
Remises gouvernementales		10 246.09 \$
Les Services Technologiques DUO		1 714.86 \$
Solution Infomédia		24.43 \$
Soudex Inc.		454.15 \$
Soudure Caplan Inc.		199.50 \$
Visa Desjardins		77.36 \$
WSP Canada Inc.		3 328.92 \$

123-06-2021

LET – ENTENTE DE PARTENARIAT POINT DE DÉPÔT OFFICIEL ARPE QC

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des élus présents que la Municipalité de Saint-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique autorise le directeur du LET monsieur Rock Pratte à signer pour et au nom de la municipalité pour le lieu d'enfouissement technique l'entente de partenariat V2.1.14 point de dépôt officiel avec ARPE Québec, version de l'entente 2.1.14.

124-06-2021

EMPRUNT TEMPORAIRE RÈGLEMENT NO 307-2018

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents que suite à la résolution 173-06-2018 et 124-07-2020 la Municipalité de Saint-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique demande à la Caisse Desjardins de la Baie des Chaleurs de prolonger jusqu'au 15 décembre 2022 le financement temporaire du règlement numéro 307-2018;

Que la Municipalité de Saint-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique autorise le maire ou le maire suppléant et la directrice générale et secrétaire-trésorière ou le directeur du LET ou l'adjointe administrative du LET à signer tous documents relatifs à cet emprunt.

125-06-2021

LET – MANDAT WSP

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des élus présents que la Municipalité de Saint-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique accepte l'offre de services P21-EN_2157954 « Déclarations obligatoires des émissions atmosphériques » de WSP Canada inc en date du 4 mai 2021 au montant de 2 500\$ taxes en sus, le directeur du LET Rock Pratte est autorisé à signer les documents requis.

126-06-2021

AUTORISATION POUR SIGNER AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents que le maire monsieur Gérard Porlier ou le maire suppléant, monsieur Steven Allain et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet ou madame Annick Duguay Cormier soient et sont autorisés à signer les chèques, documents ou autres engagements pour et au nom de la Municipalité de Saint-Alphonse (deux signatures requises) avec la Caisse populaire Desjardins des Quatre-Vents. La présente résolution modifie la résolution numéro 303-11-2018 à ce sujet.

127-06-2021

COTISATION À L'ADMQ – FORMATIONS – ACCÈS

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des élus présents que nous autorisons le paiement de la cotisation annuelle pour l'adhésion de 2021 de Annick Cormier Duguay, directrice générale et secrétaire-trésorière au montant de 1027.88\$, à s'inscrire à la formation en ligne DMA auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec ainsi qu'à diverses formations nécessaires dans le cadre de ce poste.

De plus, nous autorisons son inscription afin d'obtenir les accès requis pour et au nom de la municipalité auprès des différents ministères, organismes et outils nécessaires dans le cadre de ce poste.

128-06-2021

TARIFS CAMP DE JOUR

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents que la Municipalité fixe les tarifs du camp de jour pour la saison 2021 du 28 juin au 13 août 2021 pour les 4 à 12 ans comme suit :

	Hebdomadaire	Saison de camp 2021
Pour 1 enfant	60 \$	375 \$
Pour 2 enfants et plus de la même famille	90 \$	450 \$

Les tarifs à la semaine sont payables au plus tard le vendredi de chaque semaine.

Les tarifs pour la saison de camp sont payables soient en un versement au plus tard le 2 juillet ou en 2 versements égaux au plus tard le 2 juillet et le 23 juillet.

129-06-2021

.....
EMBAUCHE DES EMPLOYÉS CAMP DE JOUR – ÉTÉ 2021

Considérant qu'un processus de sélection et des entrevues ont eu lieu ;

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents d'engager pour le camp de jour :

- Marie-Claude Cormier comme coordonnatrice-monitrice du 21 juin au 20 août 2021

- Évelyne Bérubé comme monitrice du 28 juin au 13 août 2021 ;

Une formation en ligne sera offerte par l'Association des camps du Québec aux employés au coût total de 75.00\$.

De plus, le maire est autorisé à signer les contrats d'engagement et si nécessaire d'engager des employés supplémentaires.

130-06-2021

.....
PISCINE – DEMANDE DE MESURE DIFFÉRENTE

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des élus présents d'entériner la demande de mesure différente auprès de la Régie du bâtiment du Québec présentée par Annick Cormier Duguay, directrice générale et secrétaire-trésorière.

131-06-2021

.....
EMBAUCHE DES EMPLOYÉS PISCINE – ÉTÉ 2021

Considérant que des offres ont été publiées concernant les emplois étudiants offerts pour la période estivale 2021 ;

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des élus présents d'engager pour la piscine municipale du 28 juin au 13 août 2021 :

- Élodie Arsenault comme surveillant-sauveteur en lui octroyant des frais de déplacement de 12.50\$ (Bonaventure) par jour travaillé ;

- Lily-Rose Cyr comme assistant surveillant-sauveteur en lui octroyant des frais de déplacement de 4.25\$ (Caplan) par jour travaillé ;

De plus, le maire est autorisé à signer les contrats d'engagement et si nécessaire d'engager des employés supplémentaires.

.....

132-06-2021 LETTRE CLUB DE SOCCER

Le maire informe le conseil municipal que nous avons reçu une lettre, en date du 26 mai 2021, du comité du Club soccer de St-Alphonse, nous informant que l'ensemble du comité se retire.

.....

133-06-2021 ÉCOLE DES QUATRE-VENTS – FINISSANTS

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents de verser un montant de 250.00\$ à l'École des Quatre-Vents de Bonaventure pour souligner les finissants et finissantes 2020-2021.

.....

134-06-2021 TECQ 2019-2023 MANDAT ARPO GROUPE-CONSEIL

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des élus présents que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte l'offre de services 21528-1 – étude préliminaire concernant la mise aux normes des infrastructures d'alimentation en eau potable de la municipalité de Arpo Groupe-conseil inc en date du 27 mai 2021 pour une somme forfaitaire de 16 775.00\$, taxes en sus dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023.

.....

135-06-2021 REMBOURSEMENT D'UNE DEMANDE DE RÉCLAMATION

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte de rembourser la réclamation de monsieur Yvon Pratte (205, rue Principale Ouest) au montant de 109.23\$ et ce, sans préjudice d'aucune façon.

.....

136-06-2021 RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS RAPPORT FINANCIER

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire fait rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020 et il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents que ce rapport soit publié dans le journal Belquois et sur le site internet.

.....

137-06-2021 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 327-2021

Monsieur Yves Barriault, conseiller, donne avis qu'à une séance subséquente du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse, le Règlement numéro 327-2021 modifiant le Règlement numéro 274-2013 (Règlement de zonage) de la Municipalité de Saint-Alphonse sera adopté.

Ce Règlement a pour objet et conséquence d'apporter et de rendre applicable des ajustements au contenu des dispositions relatives à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables qui ont été identifiés dans le Schéma d'aménagement et de développement durable révisé de la MRC de Bonaventure.

Une dispense de lecture est demandée étant donné qu'une copie de ce Règlement a été remise à chaque membre du Conseil.

De plus, en vertu des dispositions de l'article 114 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse informe la population que le présent avis de motion, visant à modifier le Règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Alphonse, fait en sorte qu'aucun plan, permis ou certificat ne peuvent être émis ou approuvés pour l'exécution de travaux ou autres qui, advenant l'adoption du Règlement de modification, seront prohibés dans une des zones concernées.

138-06-2021

.....
ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 327-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 274-2013 « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des élus présents que le projet de Règlement numéro 327-2021 modifiant le Règlement numéro 274-2013 (Règlement de zonage) de la Municipalité de Saint-Alphonse soit adopté.

La population et les organismes de la Municipalité de Saint-Alphonse seront sollicités par une consultation écrite de 15 jours suivant l'affichage de l'avis public du projet de Règlement numéro 327-2021.

Il sera possible de faire la consultation de ce projet de Règlement numéro 327-2021 au bureau de la Municipalité de Saint-Alphonse aux heures ordinaires de bureau ou sur le site web de la municipalité de Saint-Alphonse à l'adresse suivante: www.st-alphonsegaspesie.com.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 5 juillet 2021, à compter de 19 heures, au centre communautaire situé au 140, rue Principale Ouest, Saint-Alphonse.

Ce document est disponible au bureau de la Municipalité de Saint-Alphonse pour fin de consultation.

139-06-2021

.....
OMH – BOÎTE À JARDIN

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des élus présents que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte de participer financièrement jusqu'à concurrence du montant de 300.00\$ au projet de construction d'une boîte à jardin à l'Office municipale d'habitation de Saint-Alphonse.

140-06-2021

.....
ASSOCIATION DU CANCER EST DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents de verser un don unique de 200.00\$ à l'Association du cancer de l'Est du Québec pour la campagne 2021.

.....

141-06-2021

MAISON DES JEUNES – CONTRIBUTION

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l’unanimité des élus présents de verser une contribution de 50.00\$ à la Maison des Jeunes de St-Alphonse pour leur bulletin d’information.

.....

142-06-2021

LOCATION D’UN CHARGEUR SUR ROUES

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l’unanimité des élus présents de procéder à la location d’un chargeur sur roues de marque Doosan DL250-5 année 2015 au coût de 4000.00\$ plus taxes par mois pour une durée de 5 mois en date du 21 juin 2021 tel qu’indiqué sur le contrat de location courte durée numéro 2978 de Paul Équipement & Fils. Nous autorisons notre inspecteur municipal, Marc Cormier à signer les documents requis pour et au nom de la municipalité.

.....

143-06-2021

COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC – AUDITS

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait dépôt de la lettre de la Commission municipale du Québec en date du 25 mai 2021 audits de conformité – Adoption du budget et adoption du programme triennal d’immobilisations, une copie de la lettre est remise à chacun des membres du Conseil municipal et mentionne que les documents demandés ont été transmis.

.....

144-06-2021

DÉPÔT CERTIFICAT – RÈGLEMENT D’EMPRUNT 325-2021

Madame Reina Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière fait lecture et dépose au conseil le certificat relatif au déroulement de la procédure d’enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement d’emprunt numéro 325-2021 décrétant une dépense de 200 000 \$ et un emprunt de 200 000 \$ pour l’acquisition d’une souffleuse à neige neuve et déclare que le règlement numéro 325-2021 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter le 20 mai 2021.

.....

145-06-2021

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L’EAU POTABLE

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait dépôt du rapport annuel sur la gestion de l’eau potable 2020 dans le cadre de la Stratégie municipale d’économie de l’eau potable, approuvé le 26 avril 2021 par le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation du Québec, une copie est remise à chacun des membres du Conseil municipal.

.....

146-06-2021

SERVICE AMBULANCIER DE LA BAIE

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le Service Ambulancier de la Baie a accepté la demande d’aide financière pour l’achat de 11 habits de pompier pour un montant de 34 000\$ présentée, le 26 février 2021 par monsieur Réjean Poirier, chef pompier de notre municipalité

.....

147-06-2021

DÉCOUVERTE DES RESTES DE 215 ENFANTS SUR LE SITE D'UN ANCIEN PENSIONNAT AUTOCHTONE À KAMLOOPS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

CONSIDÉRANT la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

CONSIDÉRANT les mauvais traitements infligés aux autochtones dans les pensionnats partout au Canada décrits par de nombreux rapports de commission d'enquête;

CONSIDÉRANT le devoir de tous les gouvernements, quel que soit le niveau, d'œuvrer à l'amélioration des relations et au bien-être de toutes les communautés;

CONSIDÉRANT l'obligation des gouvernements, quel que soit le niveau, de faire la lumière sur notre histoire, d'assumer le devoir de mémoire et d'honorer les victimes;

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des élus présents :

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse joigne sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse salue l'annonce du gouvernement du Québec de faire la lumière sur d'éventuels cas semblables au Québec;

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse exprime sa solidarité avec les communautés autochtones et renouvelle sa volonté de favoriser des relations harmonieuses entre les communautés et l'épanouissement de tous les citoyens;

QUE copie de cette résolution soit envoyée à M. Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations et du Labrador, à M. Pita Aatami, président de la Société Makivik, M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada, à M^{me} Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones, à M. Marc Miller, ministre des Services aux autochtones, à M. François Legault, premier ministre du Québec, à M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones, à M. John Martin chef des Micmacs of Gesgapegiag, à M. Terry Shaw, chef de La Nation Micmac de Gespeg, à M. Darcy Gray, chef de Listuguj Mi'gmaq Government ainsi qu'à la FQM.

.....

148-06-2021

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

.....

149-06-2021

CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19 h 50.

Gérard Porlier
Maire

Reina Goulet, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Gérard Porlier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....